

mier ministre a demandé que l'on réduise encore davantage les arsenaux nucléaires de la Russie et des États-Unis. Il a exhorté l'Ukraine, le Bélarus et le Kazakhstan à donner suite à leur engagement d'honorer l'accord START et de signer le TNP à titre de puissances non nucléaires. Il n'y a aucune raison d'attendre plus longtemps. Les avantages supposés d'une utilisation des armes nucléaires comme atouts de négociation sont plus qu'annulés par les risques. L'élargissement de la coopération entre le Canada et ces États passe par leur adhésion aux principes de non-prolifération énoncés dans ces instruments.

Le Canada estime que le TNP doit être reconduit indéfiniment en 1995, et que l'objectif d'une adhésion de tous les États à cet instrument doit être poursuivi sans relâche. Rappelant le compromis de base sur la non-prolifération horizontale et verticale, implicite dans le TNP, le Premier ministre Mulroney a recommandé que la Conférence de reconduction de 1995 confirme cette relation. Afin de préparer le chemin, il a demandé expressément à tous les États dotés d'armes nucléaires de convenir d'un moratoire sur l'essai de ces armes. De l'avis du Canada, la décision récente des États-Unis de se joindre à la France et à la Russie pour déclarer un moratoire sur les essais nucléaires marque un tournant décisif dans les efforts déployés de longue date par la communauté internationale pour obtenir l'interdiction complète de ces essais, à tout jamais et dans tous les milieux. Nous invitons le Royaume-Uni et la Chine à leur emboîter le pas. Plus important peut-être encore est l'engagement pris par les États-Unis de ne procéder à aucun essai après 1996, à condition que les autres puissances nucléaires s'abstiennent elles aussi. Nous invitons les quatre autres puissances nucléaires à prendre le même engagement.

Le Premier ministre Mulroney a aussi demandé que l'on résolve la question des garanties de sécurité pour les puissances non nucléaires parties au TNP. Dans sa déclaration devant l'Assemblée générale, le président Bush a proposé que le Conseil de sécurité examine cette question. C'est là une proposition importante et qui arrive à point nommé.

L'ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies, Brian Urquhart, écrivait récemment que, dans l'esprit des auteurs de la Charte, le désarmement et le contrôle des armements dans le monde devait reposer sur un système de sécurité collective qui procure un sentiment de sécurité et de confiance mutuelle, un sentiment propice à une réelle limitation des armements. Depuis la fin de la guerre froide, nous avons

appris combien il est difficile de mettre en place un tel système de façon concrète et durable. De l'avis du Canada, on ferait un grand pas en avant dans l'établissement des structures de sécurité coopérative si le Conseil de sécurité donnait une garantie crédible à toutes les puissances non nucléaires parties au TNP.

### CAC

Quant aux travaux qui attendent cette année la Première Commission, le Canada fait écho à l'avis exprimé par tous les intervenants qui m'ont précédée quant à l'importance historique de la Convention sur les armes chimiques (CAC) négociée au sein de la Conférence du désarmement. Il s'agit du premier accord multilatéral de désarmement qui prévoit des mesures de vérification efficaces et qui interdit toute une catégorie d'armes de destruction massive. C'est un accord très étendu, qui comporte une interdiction complète de la mise au point, de la fabrication, du stockage, de la conservation ou de l'emploi d'armes chimiques, comme de leurs précurseurs. C'est un accord global, et déjà, à l'instar du Canada, bon nombre d'États de toutes les régions du monde ont laissé entendre qu'ils l'appuieront et qu'ils en seront parmi les signataires initiaux. La Convention établit de nouvelles normes de vérification et d'inspection qui vont bien au-delà de tout instrument multilatéral antérieur portant sur le contrôle des armements et le désarmement. C'est pourquoi le Canada la considère comme un accord d'avant-garde.

Depuis longtemps déjà, le Canada et la Pologne, oeuvrant de concert au sein des Nations Unies, déposent chaque année une résolution qui appuie les travaux de la Conférence du désarmement visant l'élaboration d'une Convention sur les armes chimiques et qui demande leur achèvement rapide. Cette année, l'Allemagne s'est jointe à nous. Sous la direction éminente et dévouée de l'ambassadeur Von Wagner, l'Allemagne a présidé les travaux du Comité spécial sur les armes chimiques jusqu'à leur heureuse conclusion.

Le Canada est l'un des 133 coparrains du projet de résolution L1, et il invite tous les États membres à appuyer la résolution et la Convention elle-même. Préparons-nous pour la conférence de signature à Paris au début de 1993 et, comme le déclarait l'ambassadeur Von Wagner, saisissons cette occasion unique de jeter les bases d'une nouvelle forme de coopération en matière de sécurité internationale.

### TNP

Durant la présente session, la Première

Commission sera saisie d'une résolution qui donnera le coup d'envoi aux travaux préparatoires de la Conférence de reconduction du TNP de 1995. Sans le TNP, il ne peut y avoir ni sécurité nucléaire ni commerce nucléaire pacifique. Le Canada s'engage à collaborer pleinement à la bonne mise en train de ce processus d'importance vitale.

### CTBT

La conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) est depuis longtemps un objectif primordial du Canada en matière de contrôle des armements. La déclaration de moratoires sur les essais nucléaires est une étape importante vers cet objectif, en ce sens qu'elle facilite la négociation. Le Canada félicite le président Bush d'avoir promulgué une loi qui non seulement concrétise cette étape, mais encore oblige l'administration à présenter chaque année au Congrès un plan visant l'interdiction complète des essais nucléaires au plus tard le 30 septembre 1996.

À notre avis, cette loi représente un véritable engagement politique des États-Unis à négocier de bonne foi un CTBT dans un délai raisonnable. En outre, cet engagement politique est renforcé par le fait que le Congrès aura la possibilité d'examiner chaque année les plans de l'exécutif en vue d'une issue heureuse des négociations.

À la lumière de ces très importants développements, le Canada espère, en ce qui concerne la résolution CTBT, un ralliement encore plus important que l'an dernier, lorsque pour la première fois deux résolutions connexes ont pu être fusionnées.

### Arrêt de la production

Le Canada présentera encore une fois son habituelle résolution dont l'objet est d'interdire la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou autres dispositifs nucléaires explosifs. Nous considérons cette résolution comme venant à point nommé pour favoriser les objectifs de non-prolifération au niveau mondial. Étant donné les importants événements survenus récemment quant à l'élimination des matières fissiles résultant du démantèlement des armes nucléaires, et la décision des États-Unis de cesser unilatéralement la production de matières fissiles à des fins d'armements, nous espérons que cette résolution recevra un appui encore plus large que dans le passé.

### Vérification

Je voudrais maintenant aborder la question de la vérification. Les délégations se rappelleront que, il y a deux ans, la résolu-